



Communiqué de presse

Saint-Denis

Le 23 décembre 2011

Soutien économique face au risque requins Bilan d'étape au 23 décembre 2011

Rappel :

Afin d'accompagner les entreprises face aux conséquences du risque requins, depuis octobre dernier, les services de l'Etat sont pleinement mobilisés pour protéger l'activité et l'emploi

Les mesures mis en œuvre visent à :

- ✦ accélérer le dispositif du chômage partiel pour éviter le licenciement,
- ✦ prendre en charge les cas de licenciements économiques qui ne peuvent être évités avec le contrat de sécurisation professionnelle,
- ✦ activer les dispositifs de moratoires fiscaux et sociaux,
- ✦ faciliter et accélérer les démarches des entreprises par la mise en place d'un guichet unique à la maison de l'entreprise de l'Ouest de la CCIR et d'un comité de pilotage hebdomadaire.

Bilan au 23 décembre 2011

Au total 47 entreprises ont contacté la maison de l'entreprise de l'Ouest. 45 demandes ont été recensées, dont certaines concernent une même entreprise, 26 ont abouti à ce jour et 19 sont en cours de traitement :

- ✦ 23 dossiers relèvent de l'aide exceptionnelle du RSI (Régime Social des Indépendants) : 14 ont été acceptés et les 9 autres sont en cours,
- ✦ 6 moratoires fiscaux ont été déposés : 4 ont abouti et 2 sont en cours,
- ✦ 6 demandes d'étalement de cotisations Sécurité sociale (CGSS) : 2 ont abouti et 4 sont en cours,
- ✦ 6 demandes de moratoire CRR (caisse réunionnaise de retraite) : 2 ont abouti et 4 sont en cours,
- ✦ 2 chômages partiels ont été accordés,
- ✦ 2 procédures de licenciement économique donnent lieu au contrat de sécurisation professionnelle.

En cette fin d'année, et à titre de bilan provisoire il est possible de constater que :

- ✦ l'ensemble des dispositifs de soutien ont été sollicités et jouent pleinement leurs rôles,
- ✦ les banques interviennent également en tant que facilitateur,
- ✦ les demandes continuent d'augmenter de manière régulière (environ 7 dossiers supplémentaire en moyenne par semaine),
- ✦ alors que les demandes concernaient au départ principalement les commerçants et artisans, elles émanent dorénavant majoritairement des écoles de surf et de plongée (28 entreprises sur un total de 47).

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Bureau de la communication interministérielle

Tél. 0262 40 74 18 / 74 19 - courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

Tous ces dispositifs sont maintenus ainsi que la mobilisation des pouvoirs publics, du secteur des banques et de l'ordre des experts comptables alors même que les plages de Roches Noires et de Boucan Canot soient désormais réouvertes à la baignade grâce au dispositif de surveillance renforcée mis en place par la commune de Saint-Paul avec le soutien de l'Etat.

Les contacts sont à prendre à l'adresse suivante pour toutes les entreprises qui souhaitent obtenir des informations :

Maison de l'Entreprise Ouest
196, rue Marius et Ary Leblond
97460 Saint-Paul
tél: 02.62.33.35.15
mail : meo@reunion.cci.fr

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Bureau de la communication interministérielle
Tél. 0262 40 74 18 / 74 19 - courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr